Mini-révolution pour les finances du conseil général

ES BOURSICOTEURS ne le sauront pas forcément, mais dans quelques mois, ils investiront peut-être leur argent dans le... conseil général de l'Essonne. Hier, en assemblée départementale, les élus de gauche comme de droite ont décidé — à la quasi-unanimité — d'autoriser le département à émettre des obligations. Un système qui permettra de financer autrement les investissements

■ Quel intérêt pour le département ? Au mois de septembre dernier, en pleine crise bancaire internationale, le département a eu des sueurs froides. Pendant plusieurs jours, les organismes de crédit ont complètement fermé le robinet, rendant impossible le financement des investissements. Pour Francis Chouat, vice-président PS chargé des finances, l'émission d'obligations permettra au conseil général de

« diversifier ses sources de financement » et de limiter les risques, certains emprunts bancaires à taux variable pouvant se révéler au final très coûteux.

■ Quelle somme sera collectée ? Chaque année, le département pourra émettre jusqu'à 30 à 50 millions d'euros de titres à moyen long terme, de quoi couvrir un tiers de ses besoins d'emprunt.

Qui pourra acheter ces titres? Pas le grand public. Ce sont les investisseurs institutionnels (fonds d'investissements, assureurs...) qui se porteront acquéreurs. Ils achèteront des titres qui leur seront remboursés sept, dix ou quinze ans plus tard. Chaque année, ils toucheront les intérêts. Mais ces obligations pourront ensuite se retrouver dans le portefeuille des particuliers, par le biais de Sicav.

■ Est-ce une première ? En Essonne, oui, mais d'autres collectivités

ont déjà ouvert la voie. Plusieurs régions, comme l'Île-de-France, ont déjà émis des obligations. Idem pour la Ville de Paris. Avant l'Essonne, un seul département avait testé ce mode de financement : la Meuse.

■ Est-ce dangereux ? « Il ne faut pas confondre le marché financier et la spéculation », précise Francis Chouat, qui assure que ce nouveau mode de financement permettra au contraire d'apporter plus de sécurité. « Faire appel aux marchés financiers en pleine crise, moi je trouve ca un peu inquiétant », lance Patrice Finel, conseiller général du Parti de gauche, en refusant de voter la délibération. « C'est drôle de voir la gauche antilibérale nous proposer un dispositif qui relève de la spéculation bourgeoise », tacle le divers droite François Pelletant, avant de voter pour ce nouveau mode de financement.